

**COLLECTIVITE DE LA****MARTINIQUE****EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER****Séance du mardi 27 juin 2023**

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Votants		
33	21	27		
		Dont procurations		
		6		
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstentions	N'ayant pas pris part au vote
27	27	00	00	00

L'an deux mille vingt-trois et le 27 juin, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Yolène LARGEN-MARINE, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire.

**Etaient présents :** M/Mmes Yolène LARGEN-MARINE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie GARON, Christophe GABUT, Nicole DUFEAL, Christine ALIKER, Léone VAILLANT épouse BARDURY, Josiane NAPOLY-PUJAR, Emile GONIER, Marie-Claude RAQUIL, Arlette BRAVO-PRUDENT, Jean-Pierre LUGIER, Eric JULTAT, William PAULIN, Jean-Luc MAVILLE, Corinne Brigitte PLANTIN, Vanessa BAPTE, Patrice CHARLEBOIS, Noham BODARD, Daniel CHOMET, Jean-Philippe JEAN-BOLO.

**Absents excusés :** M/Mmes Luc CLEMENTE, Pierre MIDELTON, Raphaël BORDELAIS, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Laurie ABAUL, Orietta MARTOT, Jocelyne SABINE, Karine BAUDIN, Franck SAINTE-ROSE-ROSEMOND, Marinette TORPILLE.

**Procurations :** M/Mmes Luc CLEMENTE, Raphaël BORDELAIS, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Laurie ABAUL, Orietta MARTOT, Jocelyne SABINE ont respectivement donné procuration à Yolène LARGEN-MARINE, William PAULIN, Marie GARON, Noham BODARD, Maurice JOSEPH-MONROSE, Daniel CHOMET.

**Absents :** M. Georges HARPON, Christophe AGELAN.

Date de la convocation

**21/06/2023**

Date d'affichage

**21/06/2023**

Objet de la Délibération

\*\*\*\*\*

**COHESION SOCIALE ET ANIMATION DU TERRITOIRE**

\*\*\*\*\*

Démarche expérimentale de prévention et de promotion de la santé des seniors entre la ville de Schoelcher et le Centre Hospitalier Universitaire de Martinique (CHUM) : implémentation du programme ICOPE (programme de soins intégrés chez la personne âgée) de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)

**Président de Séance :**

Yolène LARGEN-MARINE

**Secrétaire de Séance :**

Josiane NAPOLY-PUJAR

**DEMARCHE EXPERIMENTALE DE PREVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTE DES SENIORS ENTRE LA VILLE DE SCHOELCHER ET LE CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE MARTINIQUE (CHUM) : IMPLEMENTATION DU PROGRAMME ICOPE (PROGRAMME DE SOINS INTEGRES CHEZ LA PERSONNE AGEE) DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS)**

Le Conseil municipal,

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;

PRÉFECTURE MARTINIQUE  
REÇU LE

13 JUL. 2023

Contrôle de Légalité

- Vu la loi n° 2015-1776 en date du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;
- Vu l'avis favorable de la Commission « cohésion sociale et animation du territoire » en date du 13 mars 2023 ;
- Vu l'avis favorable de la Commission « finances et optimisation des ressources » en date du 30 mai 2023 ;
- Vu l'avis favorable du Bureau municipal en date du 13 juin 2023 ;
- Vu le rapport de présentation transmis aux conseillers municipaux ;
- Considérant que la stratégie nationale globale pour prévenir la perte d'autonomie « Vieillir en bonne santé » prévoit une expérimentation du programme ICOPE de l'OMS pour renforcer la prévention à destination des séniors ;  
Il s'agit d'un programme de dépistage multidimensionnel dit « ICOPE » (Integrated Care for Older People) ; ces soins intégrés pour la personne âgée constituent une approche communautaire qui permet aux professionnels de santé, incluant les services sociaux, de favoriser une démarche personnalisée et intégrée pour prévenir la perte des fonctions et la perte d'autonomie des personnes avançant en âge.
- Considérant que la participation à cette expérimentation est un enjeu majeur pour la ville de Schoelcher ;
- Considérant que depuis plusieurs années, la commune accompagne la mise en œuvre de l'action sociale en faveur des personnes âgées et coordonne les actions menées par différents intervenants dans le cadre de son schéma gérontologique. La ville s'inscrit dans la dynamique de protection de ses aînés : promotion pour la santé des aînés par le produit « Pass'Sport Santé », prévention de l'isolement social par le dispositif « Allô Bonjour », prévention de l'entrée dans la dépendance.
- Considérant que par lettre en date du 18 avril 2023, le Centre Hospitalier Universitaire de Martinique (CHUM) confirme sa volonté de s'engager dans la démarche d'Implémentation du Programme ICOPE (Programme de soins intégrés chez la Personne Agée), durant une période de douze mois ;
- Considérant que la ville et le CHUM ont décidé d'unir leurs moyens pour mobiliser et fédérer les forces vives de la recherche ou du développement sur de nouvelles pratiques, de nouveaux services et de nouveaux produits à expérimenter sur le territoire communal ;
- Considérant que dans le cadre de cette expérimentation, la ville de Schoelcher prendra à sa charge la mission de coordination du chef de projet qui devrait, conformément aux engagements de la commune, identifier, recenser, repérer les personnes âgées qui participent à l'action, assurer l'interface opérationnel avec l'équipe projet du CHUM en charge de la mise en œuvre du projet, assurer la promotion, l'information relative à la mise en place de l'action ;

Après en avoir délibéré,

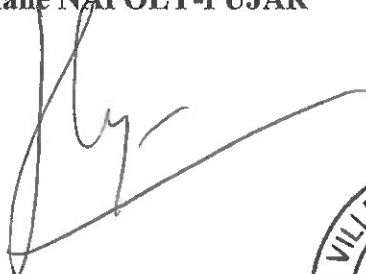
## DECIDE

- 
- De mettre en place le projet ICOPE (Programme de Soins Intégrés chez la Personne Agée) sur le territoire de la commune de Schœlcher,
  - D'allouer la somme de quarante et un mille sept cent huit euros et quatre-vingt centimes (41 708,80 €) à budgétiser pour l'ensemble de l'opération, soit vingt mille huit cent cinquante-quatre euros et quarante centimes (20 854,40 €) pour les six premiers mois,
  - De donner mandat à Monsieur le Maire pour prendre et signer tous les actes et documents nécessaires à la mise en œuvre de la décision qui sera prise,
  - D'autoriser Monsieur le Maire à rechercher les ingénieries financières relatives au financement de cette action.
- 

Pour extrait certifié conforme,  
Schœlcher, le 13 JUIL 2023

Le Secrétaire de séance

Josiane NAPOLY-PUJAR



Le Maire, <sup>L</sup>

Par délégation du Maire

La 1<sup>ère</sup> Adjointe

Yolène LARGEN MARINE

